



NOTE D'OPPORTUNITE
FILIERE DEEE INFORMATIQUE
Septembre 2018

Synthèse

Constat :

- ✓ **Un poids économique de la filière faible**
- ✓ **Un faible taux de Réemploi des DEEE informatiques**
- ✓ **Difficulté de remplir les objectifs qualités du Réemploi**
- ✓ **Des**

**Union Régionale des Scop & Scic Occitanie -
Pôle Méditerranée**

55 rue Saint Cléophas - 34 000 Montpellier

difficultés liées à la collecte

Une opportunité de création de filière, créatrice d'emploi :

- ✓ **La montée en compétence des acteurs, vers un process qualité partagé**
- ✓ **Améliorer la collecte**
- ✓ **Renforcer le modèle économique**
- ✓ **Un nécessaire travail en réseau**

Objectifs :

- ✓ **Création de SCIC Régionales, avec pour missions :**
 - Requalifier les adhérents
 - Générer des marchés Grands Comptes
 - Améliorer la collecte
- ✓ **Création d'une SCIC Nationale**



I - Contexte

Le programme Ordi 2.0, géré par l'Agence Nationale du Numérique, a été créé il y a 10 ans avec pour objectif :

- ✓ Lutter contre fracture numérique
- ✓ Créer de nouveaux emplois pour personnes en difficultés
- ✓ Respecter l'environnement

Cette marque a évolué en 2017, pour devenir Ordi 3 .0 avec des orientations nouvelles :

- ✓ Soutenir l'Economie Sociale et Solidaire
- ✓ Favoriser l'Economie Circulaire
- ✓ Contribuer à l'inclusion numérique de la population et à la transition numérique énergétique des structures et des territoires.

La filière de Réemploi Informatique est la plus récente des filières de réemploi / réutilisation, peu structurée et avec des résultats encore loin des objectifs fixés.

Pourtant, les conditions existent pour que la filière parvienne à changer d'échelle et booster sa croissance dans les années à venir.

II - Constat

La filière comporte beaucoup d'acteurs, il est difficile d'avoir des chiffres synthétiques mais les premières études exhaustives commandées par l'ADEME permettent de faire ressortir de tendances fortes :

1°) Un poids économique de la filière faible

Au niveau national, la filière est composée de 150 acteurs, représente 300 emplois, pour 2,5 M€ de CA et 60 000 machines Réemployées par an.

En Région PACA et Occitanie, la filière représente 40 acteurs environ, 90 emplois environ, pour 830 K€ de CA et 10 500 machines.

Si l'on compare aux autres filières des DEEE on voit que la filière DEEE informatique est encore émergente :

ENVIE (Réemploi Ménager) représente 50 entreprises d'insertion sur tout le territoire **3.000** salariés dont **2.200** en insertion **1/3** des déchets d'équipement électriques et électroniques français collectés, soit **150.000** tonnes de déchets traités **107.000** appareils renouvelés soit **5.000** tonnes de déchets évités **85** millions d'euros de CA. 697 salariés dédiés à la réutilisation.

Le Relais (Réemploi Textile) représente en format SCOP 2400 emplois 100 000 tonnes collectées, 100 millions d'euros.

La filière ESS représente environ **11%** du marché.

2°) un faible taux de Réemploi des DEEE informatiques

On estime que le taux de réemploi est de 3,5% en Région, l'essentiel du marché se tourne donc vers le recyclage (gestion des déchets) ; le Réemploi, censé être la priorité est donc encore marginal.

Même constat au niveau de l'économie circulaire : beaucoup d'ordinateurs finissent à l'export, traités dans des pays à faible coût de main d'œuvre et réimportés à bas prix (la Valeur Ajoutée créée ne reste pas en France, très peu d'économie Circulaire)

Le marché est fortement occupé par des Brockers, qui font de l'achat / Revente ; ils font une forte concurrence, avec depuis peu l'apparition de brokers étrangers.

3°) Difficulté de remplir les objectifs qualités du Réemploi

La qualité de prestation des acteurs inégale : les profils et modèles économiques des structures sont très hétérogènes, la marque Ordi 3.0 n'arrive pas à s'imposer comme label de qualité. Les agréments exigés pour l'activité des DEEE ne sont pas détenus par un nombre important de structures.

La sécurisation des données est un enjeu important, avec une évolution vers plus d'exigence du fait du RGPD (Effacement des données pour les machines provenant par exemple des professionnels, administrations et des particuliers).

4°) Le problème de la collecte

La collecte génère deux problèmes : l'orientation des flux et la valorisation de la collecte.

La structuration de la filière par l'Etat semble peu efficace, les flux sont exclusivement orientés recyclage, pas du tout d'économie circulaire. La question est donc de pouvoir mieux orienter les flux vers les structures réalisant réellement du Réemploi, et de l'économie circulaire.

Second problème, la valorisation de la collecte : les pratiques sont diverses, en Occitanie la collecte n'est pas rémunérée, alors qu'elle l'est en PACA (moyenne 50 € par tonne). Même lorsqu'elle est rémunérée, le prix est faible. Là encore on peut comparer aux autres filières DEEE qui sont mieux structurées à ce niveau, et imposent aux producteurs de bien de financer la collecte.

III - Les principaux acteurs

On peut identifier 3 types d'acteurs différents dans la filière DEEE Informatique ; ils sont tous indispensables au fonctionnement de la filière, et on chacun des modèles économiques différents :

Les Entreprises de Reconditionnement :

Essentiellement sous forme d'Entreprises d'Insertion ou Entreprises Adaptées (associations ou entreprises). Ces entreprises collectent le matériel en vue de réemploi. Entrent dans cette catégorie les structures dont le taux de réemploi est de plus de 50%.

Modèle économique : ventes et services

Profil : structures de 100 à 200 K€ de CA, 6 à 10 salariés ok

Volume : 500 Machines par an à plusieurs milliers.

Nombre : 4 en Occitanie, 2 en région PACA

Les Médiateurs du numérique et Distributeurs

Essentiellement sous forme associative

Modèle économique : formation, action sociale ; la vente de matériel réemployé est marginale.

Profil : 3 ETP salariés et 3 ETP bénévoles en moyenne

Volume : 100 à 300 machines par an.

Nombre : 2 en Occitanie / 4 en PACA

Les Structure de Tri et gestionnaire des déchets

Structures de collectes multiflux

Modèle économique : travail à partir de matériel ayant statut de déchet ; faible taux de réemploi (inférieur à 15%). Le chiffre d'affaires provient des services (tri) et de l'activité d'insertion sociale.

Profil : 3 ETP salariés et 3 ETP bénévoles en moyenne

Volume : 5 à 10 salariés en contrat d'insertion.

Nombre : 3 en Occitanie / 3 en PACA

IV - Conditions pour un changement d'échelle

Pour que la filière se développe, plusieurs facteurs clés de succès sont identifiés :

1°) La montée en compétence des acteurs, vers un process qualité partagé

Concerne tous les acteurs :

- ✓ Les reconditionneurs, pour avoir une vraie charte qualité
- ✓ Les structures de tri et gestionnaires déchets : augmenter les qualifications pour apporter de nouveaux gisements et nouveaux marchés
- ✓ Les médiateurs du numérique : passer de programmes agglomération à programmes départementaux et régional (répliquer ce qui existe sur d'autres territoires) ;

2°) Améliorer la collecte

- ✓ Améliorer la collecte de gisements de qualité
- ✓ Meilleure orientation de flux générés vers des structures de réemploi

3°) Renforcer le modèle économique :

Améliorer la distribution : Marchés plus importants (grands comptes) ; améliorer la distribution vers les particuliers. Améliorer la distribution en économie circulaire.

Améliorer la Valeur Ajoutée : améliorer le taux de réemploi ; valoriser la part du matériel de second choix avec l'export ; orientation vers la distribution sur fracture numérique (équipement individuel, prix plus élevé) ; Valoriser de la collecte : Rétribution Eco-organisme

4°) Un nécessaire travail en réseau : il est indispensable que les principales structures concernées mettent en commun leurs besoins, leurs techniques afin de développer des solutions qui soient concrètes et applicables sur le terrain rapidement. Une co-construction des solutions est la meilleure des garanties à ce niveau ; cela suppose une taille critique à atteindre en nombre de structures, pour aboutir à une réelle structuration de la filière, tant au niveau Régional que National.

V - Solutions pratiques identifiées pour le changement d'échelles

Il paraît indispensable d'améliorer la mise en réseau des différents acteurs, pour augmenter la synergie de la filière.

Deux niveaux paraissent complémentaires : le niveau régional, pour favoriser le travail de terrain entre les acteurs ; et le niveau national, pour améliorer le fonctionnement avec les organismes d'état et les pratiques communes.

Afin de favoriser au mieux l'implication des différents acteurs, le statut de Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) est pertinent car il permet :

- Un multi-sociétariat efficace, avec la possibilité d'inclure les collectivités locales
- D'allier performance économique et gestion désintéressée
- D'inscrire l'Intérêt Collectif et l'Utilité Sociale comme but

A) Création de SCIC Régionales, avec pour missions :

Toute la production sera réalisée par les adhérents des SCIC Régionales ; les missions des SCIC Régionales seraient de :

Requalifier les adhérents : dans un premier temps, audit des adhérents pour faire un état des lieux des forces et faiblesses. Dans un second temps, mission d'ingénierie pour accompagner la mise en place de normes, la montée en compétence des adhérents. Objectif à moyen

terme : l'adhésion à la SCIC devrait permettre de certifier un label qualité au niveau du service et des pratiques comme la protection des données

Générer des marchés Grands Comptes : la SCIC aura un rôle commercial, avec pour but de trouver des marchés importants, à répartir ensuite entre les adhérents pour la réalisation : grandes entreprises, appel à projet de collectivités...

Améliorer la collecte : identifier des gisements de matériel de qualité importants, organiser la collecte pour les adhérents ; travail avec les éco-organismes pour améliorer l'envoi de flux vers des structures de réemploi.

Homogénéiser les pratiques de collectes, avec une valorisation à systématiser

B) Création d'une SCIC Nationale, avec pour missions :

Le niveau Régional est clairement orienté sur l'opérationnel, c'est au niveau National que vont être mis en place les normes techniques, la coordination entre les structures locales et les organismes d'état ; la SCIC National sera également chargée d'accompagner la création d'autres structures régionales. Elle pourra également avoir un rôle commercial, en travaillant sur l'émergence de marchés à portée nationale, via des appels d'offre par exemple.

- ✓ **Ingénierie normes** : définir le cahier des charges du label qualité à mettre en place
- ✓ **Ingénierie pratiques** : définir la mise en place de ces normes dans les entreprises
- ✓ **Coordination** : avec Agence Numérique, Eco-organismes...
- ✓ **Conseil aux collectivités** sur le schéma de l'économie circulaire
- ✓ **Commercial** : Faire émerger des marchés / Appels d'offres nationaux
- ✓ **Accompagner à la création de structures régionales** : réplique des process

VI - Premiers Objectifs :

Multiplier par quatre le nombre de machines réemployées en Région PACA et Occitanie, semble un objectif réalisable à horizon de 3-4 ans.

Cela générerait environ **120 emplois** pour le Sud Est

Au vu du nombre d'acteurs concernés par Région, la taille des SCIC Régionales serait d'un salarié à temps partiel au démarrage, pour monter à deux salariés temps plein à moyen terme.